

# Journal



DEPUIS 1992, ENCORP ATLANTIQUE A RECYCLÉ PLUS DE 4 MILLIARDS DE RÉCIPIENTS À BOISSON AU N.-B. !

## PRINTEMPS 2020

### EXACTITUDE

99,8%

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020, le contrôle de l'exactitude et de la qualité des centres de remboursement (CR) a permis d'obtenir un taux d'exactitude global de 99,8% pour l'année. Le 1<sup>er</sup> avril, 7 CR étaient dans le mode accéléré. Notre modèle d'échantillonnage comprend également des récipients de l'extérieur de la province et les fluctuations de volume pour déceler les irrégularités.

### TAUX DE RETOUR DES RÉCIPIENTS (Au 31 mars 2020)

69%

### RENCONTRES INDIVIDUELLES

Encorp continue d'inviter tous les propriétaires et le personnel des centres de remboursement (CR) à une rencontre individuelle et à une séance d'apprentissage pour l'aider à créer les outils nécessaires à la croissance de leurs affaires et à recueillir leurs commentaires sur une stratégie d'avenir pour de nombreux outils et procédures opérationnels, comme un système de point de vente (SPV), la gestion des stocks et les options en matière de dépôt des sacs. Compte tenu de la pandémie de COVID-19 et de toutes ses conséquences pour les affaires, les centres de remboursement pourront nous donner leurs commentaires au téléphone au lieu d'en personne pour le moment. Nous espérons reprendre les rencontres individuelles cet été ou cet automne. Si ce n'est pas déjà fait, veuillez communiquer avec nous au 1-877-389-7320 pour fixer un rendez-vous.



### MANUEL DE NORMES POUR LES CR

Encorp travaille actuellement à la rédaction et à la révision d'un manuel sur les normes et pratiques exemplaires en matière d'octroi de licences aux centres de remboursement en collaboration avec le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux (MEGL) et des parties prenantes de l'industrie. Le manuel sera une référence pratique pour aider tous les centres de remboursement à répondre à une série d'exigences nouvelles et révisées établies par le MEGL pour l'obtention et le maintien d'un permis d'exploitation de centre de remboursement. Le manuel présentera toutes les normes requises dans un format facile à comprendre et présentera des pratiques exemplaires, des conseils, des stratégies, des listes de vérification imprimables et d'autres outils pour les propriétaires et les gestionnaires de centres de remboursement afin d'améliorer leurs affaires et de fournir au public un niveau de service uniforme et fiable.



# NOUVEAUX RÉCIPIENTS À BOISSON CONSIGNÉS

Modifications au Programme de gestion des récipients à boisson du N.-B.

**VOUS POUVEZ MAINTENANT APPORTER CES RÉCIPIENTS CHEZ VOTRE CENTRE DE REMBOURSEMENT LOCAL**

**✓ Consigne = Remboursable**

**BOISSONS AVEC PRODUITS LAITIERS**

**SUR L'ÉTIQUETTE :**

- Boisson contient du lait/un produit laitier. Le lait est un des ingrédients.
- MAIS la boisson N'EST PAS IDENTIFIÉE COMME ÉTANT DU LAIT sur l'étiquette.



**LAITS VÉGÉTAUX: BOISSONS À BASE DE PLANTES ENRICHIES MAIS PAS SOURCES DE PROTÉINES ET BOISSONS À BASE DE PLANTES NON ENRICHIES**

**SUR L'ÉTIQUETTE :**

- Boissons à base de plantes ENRICHIES qui portent AUSSI la mise en garde « PAS UNE SOURCE DE PROTÉINES » sur l'étiquette.
- Toutes les boissons à base de plantes qui ne sont PAS ENRICHIES.



**BOISSONS SPORTIVES**

**SUR L'ÉTIQUETTE :**

- Boissons protéinées, boissons aux électrolytes et autres boissons similaires qui NE SONT PAS IDENTIFIÉES comme des « SUBSTITUTS DE REPAS » ou « PRÉPARATIONS POUR RÉGIME LIQUIDE » sur l'étiquette.



Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2020, de nombreux récipients à boisson qui étaient auparavant exclus du Programme de gestion des récipients à boisson (PGRB) sont maintenant consignés et doivent être acceptés pour remboursement dans les centres de remboursement.

- Les laits frappés, les boissons protéinées, les yogourts à boire, le kéfir à boire, les laits de poule et autres boissons contenant des produits laitiers. (Toutefois, le lait véritable – sur l'étiquette du lait, recherchez les mots ultrafiltré, écrémé, partiellement écrémé, 1 % / 2 % ou entier / homogénéisé 3,25 % - continuera d'être exclu - aucune consigne n'est exigée des consommateurs et il n'y a donc pas de remboursement possible).
- Les laits végétaux (soya, amandes, avoine, noix de cajou, riz, pois, etc.) - la plupart de ces boissons pourront désormais être remboursées. Les laits végétaux qui ne sont PAS ENRICHIS ont une consigne. Faites également attention aux laits végétaux ENRICHIS, mais dont l'étiquette indique PAS UNE SOURCE DE PROTÉINES - ces boissons sont également soumises à une consigne.
- Les boissons sportives comme les boissons protéinées et les boissons aux électrolytes.

Nous avons préparé des aides visuelles sous la forme d'affiches et de dépliants à l'intention des clients. Nous vous encourageons à les mettre en évidence dans votre centre de remboursement. De plus, nous avons préparé un outil de référence contenant des exemples de produits touchés par ces changements. On peut rechercher les divers produits au moyen de leur nom (à l'aide de la fonction de recherche de tout lecteur de PDF). Les centres de remboursement peuvent accéder à cet outil et à des renseignements sur la page *Listes de récipients* de notre site Web – [www.encorpatl.ca](http://www.encorpatl.ca) (dans le menu *Propriétaires de CR*).

Nous comprenons qu'il faudra un certain temps pour s'habituer à ces nouveaux changements et qu'une différenciation entre les produits peut prêter à confusion. En cas de doute, nous recommandons de rembourser simplement la consigne du récipient au lieu de refuser le client. Encorp croit fermement que tous les récipients à boisson devraient être recyclés, quelle que soit la valeur nutritionnelle de la boisson qu'ils contiennent. Bien que ces changements constituent un pas dans la bonne direction pour inclure davantage de récipients à boisson dans le PGRB, nous continuerons à travailler avec les parties prenantes pour faire en sorte que les règles du jeu soient équitables pour tous les distributeurs.

# CAMPAGNE ANTI-POLLUTION

La crise climatique et la récente pandémie de COVID-19 ont eu des répercussions sur notre psyché collective au cours des derniers mois - et les gens du monde entier repensent leur mode de vie et leur façon de traiter l'environnement. Le moment est venu pour l'industrie de faire preuve de véritable leadership environnemental et sociétal en encourageant les gestes proactifs de chacun.

donne un moyen de jouer un rôle positif face à la crise environnementale actuelle en associant à de l'héroïsme le simple fait de ne pas jeter et de recycler, un geste si facile et si simple. Les objectifs de la campagne sont d'accroître la notoriété de la marque Encorp en tant que leader environnemental et de montrer que l'industrie joue un rôle important en recyclant ses récipients - les consommateurs du Nouveau-Brunswick doivent également contribuer en apportant leurs récipients dans les centres de remboursement et en utilisant les bacs de recyclage dans les lieux publics.

## SOIS UN HÉROS: RECYCLE!

Par conséquent, Encorp lancera bientôt une campagne publicitaire pour aider à augmenter les taux de recyclage dans toute la province et à réduire les déchets. La campagne incitera les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises à s'arrêter et à y penser à deux fois avant de jeter leurs récipients à boisson post-consommation et à commencer à recycler davantage les récipients à la maison et ailleurs. Le puissant slogan de la campagne - « Sois un héros : recycle! » - permet aux consommateurs d'assumer la responsabilité de leurs actes et leur

Surveillez les annonces qui paraîtront sur les autobus, les aubris, les affiches électroniques, ainsi que dans les hebdomadaires, les sites Web et les médias sociaux. De plus, nous vous encourageons à suspendre dans votre centre de remboursement notre affiche de célébration intitulée « Sois un héros : recycle! 4 milliards de récipients recyclés depuis 1992 » afin de montrer que vous êtes fier d'aider vos clients à recycler et d'avoir un impact positif sur l'environnement dans le cadre du Programme de gestion des récipients à boisson.

### UNITÉS REMBOURSÉES PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

	Aluminium	Verre	PET	Autre	Total
1 <sup>er</sup> avril - 31 mars 2019	66 270 047	2 064 605	94 233 311	9 244 501	171 812 464
1 <sup>er</sup> avril - 31 mars 2020	69 368 044	2 150 104	91 689 672	8 630 178	171 837 998
Qté d'une année à l'autre	3 097 997	85 499	-2 543 639	-614 323	25 534
% d'une année à l'autre	4,67 %	4,14 %	-2,70 %	-6,65 %	0,01 %
% du total	40,37 %	1,25 %	53,36 %	5,02 %	100 %

Pour plus d'information ou pour signaler tout incident, voici les numéros à composer :

- **Environnement et Gouvernements locaux - 506-453-7945** - Inscription des produits, demandes de renseignements sur le tri et demandes de renseignements généraux
- **Rieux Transport - 1-877-999-1764** - Questions touchant l'horaire, les sacs de vrac et les palettes
- **Encorp - 1-877-389-7320** - Demandes de renseignements sur les paiements et les rapports d'incident

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS :  
1-877-389-7320 • [www.encorpatl.ca](http://www.encorpatl.ca)  
Région de Moncton : 506-389-7320

PAULINE NOWLAN  
Comptabilité

PAUL ROBICHAUD  
TI

FRANÇOIS CÔTÉ  
Développeur de logiciel

COLETTE BOUCHER  
Finances

PIERRE LANDRY  
Environnement

TIM PIDGEON  
TI  
Re-Centre

MARIO CYR  
AQ-CQ

NATHALIE LANDRY  
Communications